

Levage de personnes au moyen d'un chariot élévateur et d'une nacelle de travail

Le levage de personnes au moyen d'un chariot élévateur et d'une nacelle de travail est très dangereux. C'est pourquoi il convient d'utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes pour effectuer des travaux en hauteur. L'utilisation d'une nacelle de travail n'est envisageable que dans des cas exceptionnels (conditions impossibles ou coûts trop importants). Pour des hauteurs supérieures à trois mètres, une dérogation valable de la Suva selon l'article 69 de l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) est nécessaire.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet de la Suva www.suva.ch/chariots-eleveurs

Demande de dérogation

N° d'entreprise Suva

pour le levage de personnes au moyen d'un chariot élévateur et d'une nacelle de travail à une hauteur dépassant trois mètres.

Entreprise:	
Nom de l'entreprise	
Rue	
NPA, localité	
Nom, prénom	
Fonction	
N° de téléphone	
E-mail; fax	
Lieu, date, signature	
Le personnel a été informé des risques relatifs à l'utilisation d'une nacelle de travail et est d'accord pour utiliser la nacelle pour les travaux décrits (oui/non).	

Organisation	
Remplir une feuille séparée pour chaque intervention et y joindre des photographies.	
Responsable de l'intervention	
Type de travail	
Moyen utilisé jusqu'à présent	
Autres solutions déjà testées	
Cariste (*copie du permis de cariste)	
Lieu de l'intervention (*plan de situation, *photographies)	
Hauteur de levage de la fourche	
Nombre annuel d'interventions de ce type de travail	
Durée de chaque intervention (en heures)	
Utilisation garantie selon AS 407?	

* Documents à fournir avec la demande

Nacelle de travail (selon CE03-3.f)	
Remplir une feuille séparée pour chaque nacelle de travail utilisée.	
Fabricant	
Type	
Année de fabrication	
N° de série	
N° de contrôle Suva (le cas échéant)	
Dimensions (longueur, largeur)	
Capacité de charge autorisée (en kg)	
*Photographies de la nacelle de travail	

Chariot élévateur	
Remplir une feuille séparée pour chaque chariot élévateur.	
Fabricant	
Type	
Année de fabrication	
N° de série	
Autres caractéristiques	
Hauteur de levage maximale	
*Capacité de charge / diagramme des charges	
*Photographies du chariot avec nacelle	
*Déclaration de conformité du fabricant	
*Attestation des entretiens périodiques	
Remarques	

* Documents à fournir avec la demande

Remarques: nous étudierons votre demande et, en cas d'avis favorable, nous fixerons avec vous une date pour effectuer une inspection sur place. Il est à relever que la procédure de dérogation prend un certain temps.

Renseignements

Pour toutes questions relatives aux nacelles de travail, veuillez vous adresser au secteur industrie, arts et métiers:

Suva

Division sécurité au travail pour la Suisse romande

Case postale 287, 1001 Lausanne

Téléphone: 021/ 310 80 40-42

Fax: 021/ 310 80 49

E-mail: industrie@suva.ch ou genie.civil@suva.ch